

COMMUNE DE MONTGON
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF 2024

Séance du 09 avril 2024 20h30- Salle du Conseil

Commentaires sur le budget 2024

Le budget s'équilibre en dépense et recettes de la façon suivante : **246 995.63 €**

Section fonctionnement **115 060.12 €**

Section investissement **131 935.51 €**

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 246 995.63 Euros

En dépenses à la somme de : 246 995.63 Euros

DEPENSES:

Après plusieurs années d'investissements importants dans le centre du village, et une première phase de travaux de voirie effectuée en août 2023, **c'est la deuxième tranche des travaux sur la voirie communale qui devrait être réalisée pour environ à nouveau 30000 € HT + la réfection du Pont communal des Craquinettes pour 24662 €.**

Du point de vue agrément de la commune, en plus du fleurissement habituel, la signalétique touristique à partir de la Voie Verte Sud Ardennes est toujours programmée (non réalisée en 2023 pour des problèmes de fournisseur) grâce au groupement de commandes de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise ;

La marge de manœuvre sur les dépenses d'entretien et de fonctionnement est minime. Le budget consacré à la masse salariale sera à peu près stable, les 2 employés contractuels territoriaux restant sur les mêmes quotités horaires. L'attribution de la PPAE (prime de pouvoir d'achat exceptionnelle) a été votée par le Conseil municipal.

Les travaux en régie continuent également.

RECETTES:

Hormis l'excédent de fonctionnement 2023 versé (30 000) et un reversement FCTVA conséquent (7000) une **subvention DETR de 4932 € vient d'être accordée pour le Pont.** Une autre est attendue de la part du Conseil Départemental 08 pour la pose des garde-corps.

A noter qu'en fonctionnement le doublement de la dotation de l'élue local est maintenu, soit 6054 € ;

Les revenus des loyers sont toujours maximaux, les 5 logements étant occupés de manière très stable depuis plusieurs mois.

Conclusion La commune prépare un dossier d'emprunt (entre 30 000 et 40 000 €) pour finaliser un certain nombre de travaux et projets avant 2026 (voirie dont pont, maisons éclusières suite à l'envoi des documents d'estimation financière de la part de VNF ??)